

30052024_01

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 30 mai 2024

Nombre de Conseillers

- en exercice 14
- présents 10
- votants 12
(dont 2 procurations)
- Excusés 3
- Absente 1

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 23 mai 2024

Date d'affichage : 23 mai 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC Vincent COUSINIÉ

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINER ; Martine CROS ; Marie-Christine LAURES

Excusés : Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à M Francis MATHIEU) ; Serge BARBASTE ; M Christian BONNET (procuration à Jocelyne GALINER)

Absente : Sandrine EPIPHANE

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

École - Tarifs Cantine scolaire

Monsieur le Maire informe les conseillers présents de l'augmentation due à l'inflation de 5.20% du tarif des repas fournis à la cantine scolaire par notre prestataire.

Il est proposé d'appliquer au 1^{er} septembre 2024 le tarif de 3.40 € pour la vente par la mairie d'un repas de cantine scolaire.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité (dont 2 voix par procuration):

- Décide d'appliquer au 1^{er} septembre 2024 le tarif de 3.40 € pour un repas cantine.

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

